

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

États financiers
31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil des Biens non publics
Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (l'« Organisation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points – changement d'auditeur

Les états financiers de l'Organisation pour l'exercice clos le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 25 novembre 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le compte de résultat opérationnel au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'Organisation pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa, Canada
26 octobre, 2020

Comptables professionnels agréés
Experts comptables autorisés

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

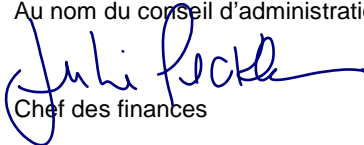
État de la situation financière

Aux 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	15,100	15,100
Débiteurs	14,437,017	15,363,112
Charges payées d'avance	1,002,603	645,568
	<u>15,454,720</u>	<u>16,023,780</u>
Immobilisations [note 4]	<u>16,865,312</u>	<u>13,706,735</u>
	<u>32,320,032</u>	<u>29,730,515</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [note 8]	1,727,357	962,355
Produits reportés	1,443,524	3,233,116
Avances du Fonds central des Forces canadiennes [note 7]	4,548,682	2,920,649
	<u>7,719,563</u>	<u>7,116,120</u>
Apports reportés au titre des immobilisations (hors trésorerie) [note 4]	<u>15,712,197</u>	<u>12,727,784</u>
	<u>23,431,760</u>	<u>19,843,904</u>
Actif net		
Affecté à l'interne [note 5]		
Personnel (État)	5,865,032	6,583,724
Assurance	3,023,240	3,302,887
	<u>8,888,272</u>	<u>9,886,611</u>
	<u>32,320,032</u>	<u>29,730,515</u>

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration,


Chef des finances

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des résultats

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Frais d'utilisateurs et apports		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	6,450,080	6,493,163
Financière SISIP (SISIP)	19,334,220	15,614,988
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350,000	4,036,635
Autres produits tirés des Biens non publics (BNP)	893,441	1,547,196
Ministère de la Défense nationale (MDN)		
C108 – Services aux familles des militaires	35,170,674	34,594,521
C109 – Moral et bien-être	89,718,203	87,545,268
C109 – Moral et bien-être (non facturé)	643,873	—
Recouvrement de coûts d'autres composantes du MDN	13,902,597	13,095,714
Autres ministères	4,567,303	3,479,953
Report des apports	(5,312,200)	(3,531,715)
Amortissement des apports reportés	2,327,787	1,827,303
	168,045,978	164,703,026
Charges		
Personnel	101,801,900	97,731,707
Matériel informatique, logiciels et licences	7,123,899	5,831,470
Services contractuels	6,925,845	6,730,655
Déplacements	4,508,972	4,828,058
Amortissement	2,746,718	2,229,790
Assurance	1,050,319	1,221,198
Immeubles	947,028	1,022,727
Autres	2,191,836	2,781,225
Inscription à l'actif des actifs technologiques	(5,312,200)	(3,531,715)
	121,984,317	118,845,115
Bénéfice net avant les éléments suivants	46,061,661	45,857,911
Distributions	47,060,000	45,820,784
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	(998,339)	37,127

Voir les notes ci-jointes.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2020

	Solde au début de l'exercice	Perte nette pour l'exercice	Transferts	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Apports non affectés	—	(998,339)	998,339	—
Apports grevés d'une affectation interne [note 5]				
Personnel (État)	6,583,724	—	(718,692)	5,865,032
Assurance	3,302,887	—	(279,647)	3,023,240
	9,886,611	(998,339)	—	8,888,272

Voir les notes ci-jointes.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	(998,339)	37,127
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	2,746,718	2,229,790
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(2,327,787)	(1,827,303)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	926,095	3,787,035
Charges payées d'avance	(357,035)	(222,347)
Créditeurs et charges à payer	765,002	(4,674,061)
Produits reportés	(1,789,592)	531,777
Avances du Fonds central des Forces canadiennes	1,628,033	323,641
	<u>593,095</u>	<u>185,659</u>
Activités d'investissement		
Achats d'immobilisations	(5,905,295)	(4,212,866)
Produit de la cession d'immobilisations	—	495,174
	<u>(5,905,295)</u>	<u>(3,717,692)</u>
Activités de financement		
Apports au titre d'immobilisations reçus	5,312,200	3,531,715
	<u>—</u>	<u>(318)</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	15,100	15,418
Trésorerie au début de l'exercice	15,100	15,418
Trésorerie à la fin de l'exercice	15,100	15,100

Voir les notes ci-jointes.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

1. Nature des activités

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes [«SBMFC», ou l'«Organisation»] sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes des Biens non publics [«BNP»], les programmes remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SBMFC relèvent du chef d'état-major de la défense [«CEMD»] en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP.

Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, activités et services de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de divisions opérationnelles, des Programmes de soutien du personnel et des Services aux familles des militaires.

Les SBMFC appuient les activités des BNP, notamment la comptabilité, la gestion de l'information et la technologie de l'information, les ressources humaines et les services organisationnels. Les SBMFC versent des subventions et fournissent des apports en vue d'améliorer les programmes et les activités des BNP destinés à la communauté militaire dans toutes les localités.

Les programmes et services des BNP sont financés au moyen d'apports versés par les services financiers du Régime d'assurance revenu militaire [«SISIP»], les Économats des Forces canadiennes [«CANEX»] et le Fonds central des Forces canadiennes [«FCFC»], tandis que le financement des responsabilités de l'État est assuré par le ministère de la Défense nationale [«MDN»], essentiellement au moyen de deux comptes internes (C108 et C109).

Le compte C108 est la principale source de financement du Programme des services aux familles des militaires, dont la prestation est assurée par les Centres de ressources pour les familles militaires [«CRFM»]. Le compte C109 sert au financement des programmes et services de l'État dont la prestation est assurée par les SBMFC, notamment la gouvernance [État, BNP et Programme des services aux familles des militaires] et la prestation des programmes.

En vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les SBMFC sont exemptés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Les SBMFC appliquent la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes.

Les frais d'utilisateurs sont comptabilisés à titre de produits le mois au cours duquel le programme, le service ou l'activité est fourni.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

En plus de ces produits provenant d'apparentés, les SBMFC offrent également des programmes de soutien pour l'État [ministère de la Défense nationale ou «MDN»]. Ces montants sont comptabilisés à titre de produits le mois au cours duquel les programmes de soutien sont offerts à l'État.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées initialement au coût, puis amorties selon le mode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel informatique	17 % – 24 %
Immeubles	5 %
Mobilier de bureau	12 %

Avantages sociaux futurs des employés

Les SBMFC participent au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes [le «Régime»], qui est un régime interentreprises contributif à prestations déterminées. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. Essentiellement, l'ensemble des employés des SBMFC est admissible au Régime.

Les cotisations des SBMFC au Régime sont comptabilisées à titre de régime de retraite à cotisations déterminées puisque l'information manque pour les calculer à titre de régime de retraite à prestations déterminées. Pour cette raison, les cotisations des SBMFC au Régime font partie des charges dans l'état des résultats. L'actif du Régime n'est pas comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants d'actif et de passif présentés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont comptabilisés dans les états financiers pour la période visée.

Instruments financiers

Les SBMFC évaluent initialement leurs actifs et leurs passifs financiers à la juste valeur. Les SBMFC évaluent ultérieurement leurs actifs financiers et leurs passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Toute perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net (perte nette) pour l'exercice. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut ultérieurement faire l'objet d'une reprise jusqu'à un maximum du coût après amortissement qui aurait été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait jamais été comptabilisée.

La valeur comptable de l'actif ou du passif financier est ajustée du montant des coûts de transaction, lesquels sont comptabilisés dans le bénéfice net (perte nette) pour l'exercice selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Nouvelle norme comptable

Au cours de l'exercice, les SBMFC ont adopté les nouvelles normes comptables que sont le chapitre 4433, «Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif», et le chapitre 4434, «Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif», en date du 1^{er} avril 2019. Le chapitre 4433, «Immobilisations corporelles», remplace le chapitre 4431, «Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif», et fournit des indications supplémentaires sur les apports d'actifs et la réduction de valeur (dépréciation partielle) d'actifs. Le chapitre 4434, «Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif», remplace le chapitre 4432, «Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif», et fournit des indications supplémentaires sur les apports d'actifs et la réduction de valeur (dépréciation partielle) d'actifs. L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les présents états financiers.

3. Concentration du risque de crédit

La quasi-totalité des débiteurs est à recevoir du MDN.

4. Immobilisations

Les immobilisations sont composées des éléments suivants :

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	23 973 739	15 184 965	8 788 774	9 181 738
Immeubles	570 623	318 148	252 475	281 006
Mobilier de bureau	317 898	282 985	34 913	24 714
Travaux en cours	7 789 150	—	7 789 150	4 219 277
	32 651 410	15 786 098	16 865 312	13 706 735

Les projets d'investissement technologique des SBMFC sont financés en partie ou en totalité par les BNP ou par l'État. Ces projets sont initialement passés en charges en vue de recevoir des apports des BNP ou d'être financés par l'État. Ces charges sont en grande partie annulées et comptabilisées à titre d'actif et amorties sur la durée de vie utile de l'actif. Les apports des BNP et le financement reçu de l'État sont reportés et amortis sur la même période pour contrebalancer l'amortissement futur des actifs des projets d'investissement technologique.

5. Actif net affecté à l'interne

Personnel

Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part financée par l'État du personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, qui est chargé d'assurer la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les charges patronales réelles et les fonds remboursés par l'État a été affecté à l'interne pour couvrir les coûts de personnel, tels que les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés de maternité et d'autres coûts de personnel.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Le même pourcentage des charges patronales fixes est appliqué au personnel, financé en partie ou en totalité par les BNP, toute insuffisance étant financée par les apports provenant du FCFC et de la Financière SISIP.

Assurance

Des montants ont été affectés à l'interne pour assurer le règlement des réclamations d'assurance des fonds non publics [«FNP»].

6. Régime de retraite

La quote-part des cotisations au Régime payée par les SBMFC s'élève à 4 979 066 \$ [6 732 231 \$ en 2019] et est inscrite en tant que charge à l'état des résultats.

L'extrapolation d'une évaluation actuarielle préparée en date du 31 décembre 2019 [en date du 31 décembre 2018 pour 2019] donne l'information suivante au sujet du Régime général :

	2019 \$	2018 \$
Juste valeur des actifs du Régime	415 364 343	362 094 715
Obligation au titre des prestations constituées	(315 227 000)	(282 280 000)
Surplus	<u>100 137 343</u>	<u>79 814 715</u>

Selon le principe de la continuité du Régime, cette évaluation compare la valeur des actifs du Régime par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au titre des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 91 500 000 \$ [93 500 000 \$ en 2018].

Inversement, selon le principe de la solvabilité ou de liquidation hypothétique, le Régime est présumé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations soient réglées conformément aux règles d'imposition en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 48 600 000 \$ [41 800 000 \$ en 2018].

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation actuarielle du Régime sera effectuée le 31 décembre 2020.

7. Opérations entre apparentés

Parmi les autres entités qui relèvent du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP figurent le CANEX, la Financière SISIP, le FCFC ainsi que les bases, escadres et mess individuels.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

Les produits comprennent les frais d'utilisation des services facturés à des apparentés pour des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et des technologies de l'information offerts par le programme d'assurance consolidé, comme suit :

						2020	2019
	CANEX	SISIP	Bases/ escadres /mess	FCFC	Administration du Régime	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptabilité	1 855 274	168 150	204 877	350 000	165 000	2 743 301	2 780 187
Services de gestion des RH	634 332	215 146	—	—	—	849 161	836 727
GI/TI	560 534	426 572	9 055	—	—	996 161	971 895
Programme d'assurance consolidé	249 940	6 079	426 028	—	—	682 047	677 319
	3 300 080	815 947	639 960	350 000	165 000	5 270 987	5 266 128

Pour l'exercice, les SBMFC ont reçu des apports de la Financière SISIP, de CANEX et du FCFC pour les services, les programmes et les activités de gouvernance des BNP liés au bien-être et au moral. Sur les apports combinés reçus du FCFC et de la Financière SISIP de 17 437 660 \$ [15 753 880 \$ en 2019], une tranche de 1 080 613 \$ [2 780 060 \$ en 2019] a servi à financer une insuffisance des charges patronales liées au personnel des BNP, principalement pour des paiements spéciaux de solvabilité.

Les SBMFC ont versé des subventions de CANEX et de la Financière SISIP totalisant 4 558 686 \$ [4 451 046 \$ en 2019] pour le bien-être et le maintien du moral des membres des Forces armées canadiennes [«FAC»] dans les bases et les escadres au Canada et en Europe, ainsi que dans les opérations de déploiement.

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle correspond aux montants établis et convenus par les entités apparentées concernées.

Le «Montant à payer au Fonds central des Forces canadiennes» de 4 548 682 \$ [2 920 649 \$ en 2019] représente la part des SBMFC d'un compte bancaire centralisateur interne administré par le FCFC. Le montant ne porte pas intérêt et n'est assorti d'aucune modalité de remboursement particulière.

Les produits et les charges des BNP se situaient à environ 361 000 000 \$ et 394 000 000 \$ respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2020, et les avoirs nets, à 755 000 000 \$ au 31 mars 2020. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, tels que l'hébergement et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des Comptes publics du Canada.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes des états financiers

31 mars 2020

8. Remises gouvernementales

Il n'y a aucun montant de remises gouvernementales [aucun montant en 2019] dans les créditeurs et charges à payer.

9. Instruments financiers

Les SBMFC, par le biais de leurs instruments financiers, sont exposés à divers risques. L'analyse qui suit fournit une mesure de l'exposition au risque des SBMFC au 31 mars 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les SBMFC sont exposés à des risques de crédit à l'égard de leurs débiteurs. Les SBMFC estiment que le risque est faible puisque la totalité des débiteurs est à recevoir du MDN.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les SCMFC éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien de liquidités suffisantes et l'accès à des facilités de crédit appropriées. Les SCMFC estiment que leurs ressources financières récurrentes leur permettent de respecter leurs obligations.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

11. Pandémie de COVID-19

Au début du mois de mars 2020, l'épidémie de maladie à coronavirus [«COVID-19»] a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, entraînant un ralentissement économique. La durée de l'épidémie de la COVID-19 ainsi que ses répercussions demeurent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions monétaires et fiscales des gouvernements et banques centrales visant à stabiliser la conjoncture économique. Par conséquent, il est possible que les SCMFC soient confrontés à des compressions au niveau des effectifs et du budget général; dans la circonstance, il n'est pas possible d'estimer avec certitude la durée et la gravité des répercussions sur la situation financière consolidée et les résultats financiers consolidés des SCMFC pour la période considérée et les périodes ultérieures.

État des résultats – BNP

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Frais d'utilisation des services <i>[note 7]</i>		
CANEX	3,300,080	3,343,163
SISIP	815,947	767,682
Bases/escadres/mess	639,960	640,283
FCFC	350,000	350,000
Administration du Régime	165,000	165,000
	5,270,987	5,266,128
Apports <i>[note 7]</i>		
CANEX	3,150,000	3,150,000
SISIP	17,437,660	12,745,151
FCFC	—	3,008,729
Autres	88,481	741,913
	20,676,141	19,645,793
Report des apports affectés au titre des immobilisations <i>[note 4]</i>	(2,417,615)	(1,635,587)
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations (hors trésorerie) <i>[note 4]</i>	830,524	577,655
	24,360,037	23,853,989
Charges		
Gestion de base des BNP		
Services organisationnels	1,384,890	1,044,966
Comptabilité	5,061,112	4,996,639
Gestion de l'information et technologies de l'information	5,897,845	5,486,018
Programme d'investissement dans les technologies	2,819,163	1,593,109
Services de gestion des RH	3,855,854	3,584,220
Programmes de soutien du personnel	303,001	277,653
	19,321,865	16,982,605
Programmes des BNP		
Reconnaissance des FC	—	1,162,024
Programme d'assurance consolidé	952,384	517,575
Carte UneFC	647,638	703,219
Commandites	452,457	660,155
Sports nationaux	136,990	88,131
Conseil international du sport militaire	46,602	88,326
	2,236,071	3,219,430

État des résultats – BNP

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Inscription à l'actif des immobilisations <i>[note 4]</i>	(2,417,615)	(1,635,587)
Amortissement des immobilisations (hors trésorerie) <i>[note 4]</i>	830,524	577,655
	19,970,845	19,144,103
Distributions		
Subvention de CANEX et de SISIP pour le bien-être et le maintien du moral <i>[note 7]</i>	4,558,686	4,451,046
SEA Grant	110,153	117,447
	4,668,839	4,568,493
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	(279,647)	141,393
Personnel <i>[note 5]</i>		
Recouvrement de coûts au titre des entités	17,620,617	16,816,383
Apports du FCFC et des SISIP	1,080,613	2,780,060
Charges	(18,701,230)	(19,596,443)
	—	—
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	(279,647)	141,393

Voir les notes ci-jointes.

État des résultats – État

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Recouvrement de coûts du MDN		
C108 – Services aux familles des militaires	35,170,674	34,594,521
C109 – Moral et bien-être	89,718,203	87,545,268
C109 – Moral et bien-être (non facturé)	643,873	—
Services de santé (promotion de la santé)	7,042,431	7,224,805
Opérations de déploiement de l'Ordre de la Force Aérienne (OFA)	3,726,991	3,636,410
Autres	3,133,174	2,234,499
	139,435,346	135,235,503
Autres ministères		
Anciens Combattants Canada	4,273,108	3,245,549
Autres	294,195	234,403
	4,567,303	3,479,952
Report des apports affectés au titre des immobilisations (<i>note 4</i>)	(2,894,584)	(1,896,129)
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations (hors trésorerie) [<i>note 4</i>]	1,497,263	1,249,648
	142,605,328	138,068,974
Charges		
Gestion de base des BNP (C109)		
Services organisationnels	6,301,647	4,710,861
Comptabilité	8,200,686	8,070,319
Gestion de l'information et technologies de l'information	5,840,539	5,356,478
Programme d'investissement dans les technologies	2,510,067	1,418,439
Services de gestion des RH	4,826,996	4,480,053
Gestion de CANEX	2,716,245	2,555,334
Frais généraux	56,101	3,333,898
	30,452,281	29,925,382
Programmes des FAC (C109)		
Gestion des PSP – QG et bases	9,051,326	8,480,964
Gestion des mess des FAC	3,619,280	3,323,545
Gestion des loisirs communautaires des FAC	2,470,817	2,132,872
Programme de conditionnement physique et de sport des FAC	34,723,397	32,641,593
Conseils et formations des SISIP	3,081,683	3,346,531
Soutien aux opérations de déploiement	1,297,491	1,471,115
Plan global pour les familles des militaires	—	378,599
	54,243,994	51,775,219

État des résultats – État

Exercices clos les 31 mars

	2020	2019
	\$	\$
Programmes familiaux		
Centres de ressources pour les familles des militaires (C108)	34,988,923	34,594,521
Centres de ressources pour les familles des militaires – virtuel (C108)	181,751	—
Services aux familles des militaires (C109)	5,665,800	5,844,666
	<u>40,836,474</u>	<u>40,439,187</u>
Autres ministères de la Défense (services de santé, OFA et autres)	13,902,597	13,095,714
Autres ministères (Anciens Combattants Canada et autres)	4,567,303	3,479,953
Inscription à l'actif des immobilisations	(2,894,584)	(1,896,129)
Amortissement des immobilisations	1,497,263	1,249,648
	<u>142,605,328</u>	<u>138,068,974</u>
Bénéfice avant les éléments suivants	<u>—</u>	<u>—</u>
Personnel [note 5]		
Recouvrement de coûts au titre des entités	17,006,794	19,288,289
Charges	(17,725,486)	(19,392,555)
	<u>(718,692)</u>	<u>(104,266)</u>
Perte nette pour l'exercice	<u>(718,692)</u>	<u>(104,266)</u>

Voir les notes ci-jointes.